



Le trait d'union

Bulletin municipal d'information

N° 7
Mai/Juin
2009

LE MOT DU MAIRE

L'été est arrivé, et avec lui les fêtes et les animations.

Je tiens à remercier les associations et les bénévoles qui y participent pour le travail qu'ils fournissent.

Je tiens également à préciser, que les mesures mises en oeuvre par la mairie pour la gestion de la salle des fêtes et les conventions mises en place par la commission ne sont pas faites pour empêcher les associations d'exister. Elles ont au contraire, d'ores et déjà, permis de réguler son occupation pour ouvrir à tous la possibilité de profiter de cette salle dans le respect des règles nécessaires.

Toutes les Tauriacaises et tous les Tauriacais doivent pouvoir profiter de ce lieu.

Par ailleurs, nous avons pour mission de clarifier le rôle de chacun et d'éviter toute collusion entre la mairie et les associations que nous soutenons par ailleurs en mettant des locaux à leur disposition et en les subventionnant en fonction de leurs projets, sous réserve qu'ils répondent aux conditions d'attribution.

Si chacun joue son rôle pleinement et honnêtement, comme la municipalité le fait, les associations de Tauriac sont vouées à un bel avenir.

Catherine Saëz

Ecole :

Les enfants scolarisés à Tauriac ont fêté dignement l'année internationale de l'astronomie, sous la houlette de leurs enseignants et de l'ensemble du personnel de l'école. (suite p.4)



Les élections européennes :

Comment la population Tauriacaise s'est-elle investie dans ce scrutin ? Les scores des 6 listes qui ont eu le plus de voix de Tauriacais. p. 7.

Fêtes et rencontres :

Des animations organisées par les associations de la commune, mais aussi en collaboration avec des communes voisines, du canton ou du pays : plus on est nombreux, plus on peut proposer des activités diversifiées pour distraire tout le monde. (lire p.6)

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27
AVRIL 2009 :**

Excusée : Mme CAVIGNAC.

20h30, la séance est ouverte. Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé.

Avant l'ouverture de la séance, Madame le Maire demande à l'assemblée, l'autorisation d'intégrer à l'ordre du jour :

- La proposition de Melle Carré de vendre à la Commune une maison de la Succession Guénot cadastrée B 1056 au 2 rue de la Brandotte sur un terrain de 667 m²

- l'autorisation de faire un emprunt pour cet achat

- la renégociation du prêt de la réhabilitation de la mairie (310.000 €).

Tous les membres présents sont d'accord sur ces différents points.

Emprunt maison du bourg :

Mademoiselle S. CARRE possède une maison située dans le Bourg de TAURIAC et envisage de la vendre. Le terrain est de 667 m². Le Crédit Agricole nous propose un emprunt sur 15 ans pour environ 60.000 €. Leur proposition est : Taux à 4,52 % sur 15 ans. Votants pour : 14

Délibération de l'EPFL

:-

Après avoir délibéré, la commune de TAURIAC refuse l'adhésion à l'EPFL.

Votants pour : 2 Votants contre : 5 Absentions : 7

Réserve communale de sécurité civile :

- Délibération est prise pour l'approbation du règlement intérieur de la réserve communale de

sécurité civile de la commune de TAURIAC.

- La Charte d'engagement est prête. Le réserviste est placé sous l'autorité du Maire. Les 13 personnes bénévoles comptées dans les habitants devront signer la charte d'engagement et le règlement intérieur. Elles seront assurées tout comme les élus.

Votants pour : 14 Votants contre : 0 Abstentions : 0

Points sur les travaux de bâtiments :

- EGLISE : l'architecte des Bâtiments de France, Monsieur GOUTAL, va faire une étude.

- Le loyer à côté de La Poste au 43 est loué à compter du 1er mai 2009.

- Suite à la demande de Monsieur GALAU pour l'achat du garage à côté du local de « Permis de Jouer » une offre lui a été faite à 30.000 €.

- Le marquage au sol dans la cour des écoles est fait.

- Des travaux sont à effectuer à la cantine scolaire (cuisine, portes, peinture, isolation, huisseries, etc ...) Une rénovation intégrale est projetée. Un état des lieux va être fait.

- Projet préau.

- Réfection de la cour : devis d'Entreprises Locales = 20.000 € environ.*

- Volets Salle des Fêtes.

Point sur la voirie :

- Le pont des Eymiers à la limite de LANSAC est refait (les frais sont partagés entre les deux communes).

- Le chemin de la ZAC : l'étude est commencée. Elle est faite par Monsieur DUMAS, géomètre.

- L'aménagement de la voie de « Damet » à la ZAC. Le bilan prévisionnel des travaux est estimé à 236.000 € HT.

Questions diverses :

- PLU : Le PADD est établi et sera soumis à tous les services de l'Etat le 15 mai 2009.

- Convention d'aménagement du Bourg : nous devons rencontrer un conseiller du Conseil Général pour commencer le dossier d'un plan d'orientation du Bourg.

- Aire d'accueil des gens du voyage : Nous avons reçu le permis de construire pour son aménagement. L'avis favorable a été accordé sous réserve du Tourne à Gauche pour la sécurité. L'association a été avertie.

- Commission « Jeunes » : l'Association est composée de 15 jeunes âgés de 10 à 19 ans. Leur projet est le remplacement de Tauriac'oustik. Pour cette année, ils proposent un « Cinéma de Plein Air » au mois de Juin.

- Ouverture de la mairie : le samedi matin des mois de juillet et août sera fermé. Proposition de fermer le secrétariat le Vendredi à 17 h 15.

- Suite à des problèmes rencontrés concernant la location de la salle des fêtes, il conviendrait que pour l'état des lieux d'entrée cette salle soit dans un état convenable.

Prochain conseil municipal : mardi 26 mai à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.





CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2009.

Excusés : JM. ROBERT, S. COURREAU.

La séance est ouverte à 18h10. Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté sans modification.

Elections européennes :

Changements dans les bureaux de vote au cours de la journée.

Décision modificative :

Relative à un changement d'imputation pour le FEMREB, pour le remboursement du sinistre à l'école et :

- 2 457 € qui restent à acquitter au notaire pour des frais de géomètre liés à des travaux qui datent de 2006 (tourne à gauche de Monnet). La Décision Modificative est acceptée à l'unanimité.

- 40 000 € ont été budgétés pour l'achat de la maison de Carré dans le bourg de Tauriac. Il faut prévoir une rallonge de 20 000 €. La Décision Modificative est acceptée à 11 voix pour, 1 abstention.

- 275 € seront consacrés à l'achat d'un gyrophare pour la mise en conformité du tracteur de la commune. La Décision Modificative est votée à l'unanimité.

- Le locataire de la poste demande à la mairie l'installation d'un compteur séparé alors qu'il a actuellement un sous compteur comme il avait été convenu lors de la signature du bail. Prix de la pose du compteur environ 1250 €. La proposition est refusée. La mairie propose de partager l'abonnement du compteur. La Décision Modificative pour l'achat du compteur est mise au vote, elle est refusée à l'unanimité.

RSA (revenu de solidarité active) :

Tous les bénéficiaires actuels du RMI vont passer automatiquement au RSA le 1er juin. Le RSA sera géré par le CIAS qui dépend de la Communauté De Communes et non plus par les communes. Le bénéficiaire actuel du RMI et API passe automatiquement au RSA. La communauté de communes qui a la compétence Action Sociale depuis 1976, prend en charge le RSA (instruction des dossiers).

Autorisation préalable de poursuite permanente :

La trésorerie nous demande de délibérer pour lui donner l'autorisation de poursuivre nos administrés en cas d'impayés. Délibération votée à l'unanimité.

Demandes de subventions auprès du Conseil Général :

Mme le maire demande au Conseil de l'autoriser à faire les dossiers de subvention pour :

- Mise en sécurité du bourg (subventionné jusqu'à 70 %)

- Acquisition foncière (subventionné jusqu'à 10 %) Le Conseil vote pour à l'unanimité.

Dépôt d'hydrocarbures à Ambès :

Dans le cadre de l'enquête publique, le Conseil Municipal de Tauriac doit se prononcer sur l'exploitation d'un dépôt d'hydrocarbures à Ambès. La délibération est votée : 1 Pour, 3 Abstentions, 9 Contre.

Questions diverses :

PLU : le PADD (projet d'aménagement et de développement) a été présenté aux services de l'état pour avis. Un dossier de CAB (convention d'aménagement de bourg) va être constitué avec le Conseil Général.

Chantiers de Blaye : la commune recevra la compagnie Apsaras pour le spectacle « Vu d'là haut » le lundi 24 août.

Date du prochain Conseil municipal : le 29 juin à 18h30.

Les jardinières de la commune sont belles et leurs compositions remarquables.

Ecole : un problème de connexion à Internet a été signalé.

L'ordinateur dans le bureau des adjoints fonctionne, il est relié à Internet et imprime sur l'imprimante réseau.

Repas des aînés de la commune : la commission fêtes et cérémonies est chargée du projet. L'état des lieux de la salle des fêtes a été affiné pour mieux répondre aux besoins.

Association des jeunes : ils attendent le retour de la préfecture. Le projet de cinéma en plein air se précise.

Depuis que les serrures de la salle des fêtes ont été changées, le va et viens permanent qui y régnait a été endigué. Les utilisateurs ont adressé des félicitations aux élus sur le travail de la femme de ménage.

La séance est levée à 19 heures 30.



DU DYNAMISME DE NOTRE ÉCOLE :

Comme chaque année, les différentes classes des écoles ont travaillé sur un **thème commun** qui collait à l'actualité : **l'année mondiale de l'astronomie**. Ainsi, les enfants ont pu exercer leur imagination créative et collecter de nombreuses connaissances sur les étoiles, les planètes et l'univers. Ils ont réalisé, sous la direction de leurs enseignants **2 événements culturels majeurs** dans Tauriac si l'on en croit le nombre de personnes qu'ils ont déplacées.



Une **exposition éphémère** d'oeuvres d'arts plastiques et d'installations à l'occasion de laquelle ils ont investi la place de l'église. La diversité des réalisations indiquait suffisamment tous les angles par lesquels le thème de l'univers avait été abordé. Un gros travail avait également été fait sur la **découverte du patrimoine proche et son appropriation**. D'improbables rencontres extraterrestres attendaient le chalant au détour des contreforts de l'église et des vaisseaux spaciaux invitaient au voyage.

Un **spectacle de Kermesse** qui a attiré encore plus de monde que les années précédentes. Le récit poétique du désir de rencontrer des extraterrestres traversait les différents tableaux qui étaient maillés de **références cinématographiques et culturelles**.



Aussi, l'année scolaire ne pouvait se terminer autrement qu'autour d'un **repas pique-nique partagé entre enfants, parents d'élèves, enseignants et personnel de l'école**.

A PROPOS DE L'ÉCOLE ENCORE

Une fouine ayant élu domicile dans les combles de l'école maternelle, un piège a été installé pour la capturer par un piégeur assermenté.

La période des vacances va être mise à profit pour faire quelques travaux d'urgence :

- l'alarme incendie va être mise aux normes
- les portes sous le préau vont être rénovées en attendant d'être changées dans le cadre d'un chantier plus important
- le sol du dortoir de la maternelle va être changé comme l'avait été celui de la salle de jeu l'an dernier. La moquette sera remplacée par un linoléum pour garantir une meilleure hygiène.



SUR L'ÉCOLE TOUJOURS :

L'école de Tauriac a été parmi les premières à participer à **l'intégration des enfants handicapés** voilà déjà 6 ans. Cette expérience a été un tel succès, tant pour **l'enfant handicapé que pour tous les enfants de la classe** que depuis, 2 autres enfants sont arrivés. Le bénéfice est sans conteste aussi important pour les classes que pour l'enfant intégré car c'est le comportement de tout le groupe qui en est modifié (bonifié). Les enfants de ces classes ont plus que les autres le sens du

partage et la notion de l'Autre.

Ces expériences sont réussies, grâce, autant au **dynamisme des enseignants** qui ont accepté d'y participer qu'aux **personnes qui ont été recrutées pour assister ces enfants dans leur vie scolaire** et qui les ont suivis depuis plusieurs années.

Malheureusement, Sylvie et Marion arrivent à la fin de leur contrat qui ne sera pas renouvelé. Certes, elles seront remplacées, mais **elles vont laisser derrière elles un grand vide pour les enfants qu'elles ont accompagnés** : les enfants handicapés auxquels elles étaient plus particulièrement attachées puisque leur mission consistait à pallier les difficultés liées au handicap, mais aussi à tous les enfants de la classe qu'elles ont suivie. Tous ont eu la chance de profiter de leur présence dans la classe et tous se sont attachés à elles.

C'est pourquoi, la communauté entière leur doit **un millier de mercis** et des vœux sincères pour les accompagner dans leur nouvelle orientation.

**COMMISSION SALLE DES FÊTES :**

Pour mettre fin aux utilisations clandestines de la salle des fêtes la commission a fait changer les barillettes des portes, ainsi, seuls les utilisateurs prévus et clairement identifiés l'utilisent désormais.

Dans le même ordre d'idée, une convention d'utilisation a été mise en place, elle est assortie d'un état des lieux à l'entrée et à la sortie des utilisateurs. Ainsi, on constate désormais que le ménage fait dans la salle se voit et que les utilisateurs en sont plus respectueux.

Pour les associations de la commune, la municipalité prête gratuitement la salle des fêtes 3 fois par an gratuitement. A partir de la quatrième utilisation, une participation forfaitaire symbolique de 50 € est demandée, pour participer aux frais d'entretien.

Les réservations de la salle se font selon un planning établi avec les associations en septembre, priorité est donnée aux réservations privées qui paient leur réservation au prix fort chaque fois que c'est nécessaire, à condition qu'ils aient pris la précaution de réserver suffisamment à l'avance.

**VIE DES ASSOCIATIONS :**

Toutes les associations de la commune ont présenté leurs comptes à Mme le Maire, elles ont signé les conventions qui définissent leurs liens avec la mairie. Les conventions précisent les conditions d'attribution des subventions et d'utilisation des locaux.

**CHASSE :**

Election du bureau de chasse : M. Boisnard a été élu président. Peu de participants pour cette élection.

Pour les permis de chasse, selon la tradition, une permanence aura lieu les samedi 29 août et 5 septembre, dans la salle des associations contiguë à la salle des fêtes, de 14h à 17h.

**VOIRIE MUNICIPALE**

M. Moreau, spécialiste de la DDE, a constaté la malfaçon des travaux rue de Monnet. Il a expliqué que la seule manière de remédier au problème était de remettre régulièrement des graviers sur le goudron fondant. La société qui a réalisé ces travaux s'est engagée à le faire jusqu'à ce que le problème soit résolu. Cette solution va prendre plus de temps qu'il n'était prévu pour la réfection de cette route, mais au final, le revêtement sera de très bonne qualité et plus robuste qu'il ne l'aurait été si tout s'était déroulé comme prévu.

Rénovation et renforcement du pont de Marignac (route de Monnet), pour des besoins de sécurité, mais aussi pour conserver notre patrimoine sont très largement subventionnés par le Conseil Général à ces 2 titres.

Des travaux vont être menés, en collaboration avec Lansac, sur la route de Moulin Vieux.

Un abri bus a été installé devant l'école.

EFFECTIFS DU RPI :

L'école de Tauriac accueillera près de 120 élèves à la rentrée 2009. Ils se distribuent par niveau comme suit :

Pour la maternelle : 19 enfants en petite section, 22 enfants en moyenne section, 25 enfants en grande section
Pour l'école élémentaire : 25 enfants en CP, 27 enfants en CE1.

L'école de Lansac accueillera presque 80 élèves : 24 enfants au niveau CE2, 32 enfants au niveau CM1, 20 enfants au niveau CM2

Cette distribution suppose évidemment qu'il y aura au moins une classe à double niveaux pour équilibrer les effectifs dans les classes.

**INAUGURATION DU STUDIO DE PERMIS DE JOUER :**

L'association Permis de Jouer s'est doté d'un nouvel outil : un studio d'enregistrement. L'inauguration a eu lieu vendredi 26 juin. A cette occasion, les responsables du projet ont précisé que cet outil s'adressait évidemment aux groupes de musique locaux, mais aussi plus éloignés. Il est destiné également à servir tous les projets qui nécessitent l'utilisation de son enregistré (théâtre, spectacle, exposition, ...) et à la formation des personnes qui souhaitent travailler sur le son.

Souhaitons longue vie à ce projet.

**RAPPEL :**

L'accès au terrain mis à disposition des jeunes de la commune par M. Guiraud se fait par le passage qui longe le cimetière.

**CAP 33 :**

Le 17 juillet, au site naturel du Moron, à Prignac et Marcamps, CAP 33 a convié l'ensemble des associations de Tauriac et Prignac pour animer conjointement la journée. L'idée est de rassembler en un même endroit toutes les associations pour qu'elles puissent présenter leurs activités. **C'est une occasion inédite pour les associations locales de faire leur promotion.** C'est également l'occasion pour tous les visiteurs d'avoir une **vue d'ensemble du monde associatif** et d'apprécier le dynamisme et la convivialité de chaque association.

**RAPPEL :**

La hauteur des haies est réglementée. Nous vous rappelons qu'elles ne doivent pas dépasser la hauteur maximum de 1,80 m.

A partir de 11h, vous pourrez participer à une **randonnée** pédestre familiale, dans le même temps, les enfants pourront participer à un **rallye photos**.

Un apéritif et une dégustations de vins sont organisés par les 2 municipalités à midi.

**RAPPEL :**

Horaires d'été :
en juillet et en août, le **secrétariat** sera ouvert **jusqu'à 17h15**. Ainsi, la **mairie** sera fermée le **samedi matin**.

CAP 33 proposera des activités sportives, les associations présentes organiseront également des activités. La **visite de la grotte de "pair non pair"** sera proposée, ainsi que la **visite de l'église de Tauriac** au départ du site.

Vous pourrez vous restaurer sur place ou amener votre panier pique-nique.

C'est une journée riche de rencontres et de convivialité en perspective.

FÊTE LOCALE :

Le comité des fêtes prépare activement la fête de notre village qui aura lieu **du 31 juillet au 3 août**. Un programme détaillé des ces quatre jours de fête sera distribué. Pour le vendredi soir, un **grand loto** est organisé à la salle des fêtes. Un effort particulier pour le **samedi en soirée avec pas moins de 4 artistes, imitateurs et humoristes qui se produiront sur la scène de la salle polyvalente**. Pour le dimanche, nous convions la population à l'**apéritif animé par la banda** de S^T Ciers de Canesse ; c'est un moment privilégié pour les habitants de la commune afin de se rencontrer et d'oublier un peu les tracas de la vie quotidienne. Les amateurs de **belote** pourront se rencontrer le dimanche après-midi, avec de nombreux lots à gagner. Le **feu d'artifice**, offert par la municipalité, sera tiré le dimanche soir. Ne pas oublier le **toro de fuego** du lundi soir qui marquera la fin de ces 4 jours de festivités. Afin de contribuer à l'animation de notre village, nous vous invitons à venir nombreux participer à ces jours de fête.

M. Cazenabe pour le comité des fêtes

**REPAS DE QUARTIER :**

Le 4 septembre, dans le bourg de Tauriac, la municipalité organise, le désormais traditionnel "**repas de quartier**". Chacun amène son panier repas pour échanger des spécialités cullinaires et c'est une occasion de se rencontrer sans cérémonies. C'est aussi un moyen d'**accueillir les nouveaux arrivants** à l'occasion de la rentrée des classes. Comme chaque année, la municipalité offrira un apéritif de bienvenue.

Nous vous espérons nombreux.

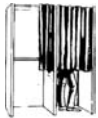
**REMERCIEMENTS :**

Nous adressons nos remerciements à l'association la CLEF des champs et à l'ensemble de ses bénévoles pour le travail qu'ils réalisent auprès de la population à travers :

le point d'accès à internet, les activités d'échange de savoirs, l'organisation d'activités de temps libre et l'aide aux devoirs.

**RAM :**

Les animatrices du Réseau d'Assistants Maternelles reçoivent les nounous du canton le **jeudi 23 juillet à Tauriac, de 9h à 12h, dans la salle des associations** contigüe à la salle des fêtes. Les assistantes maternelles de Tauriac sont plus particulièrement attendues à cette réunion organisée au plus près de chez elles.

**ELECTIONS EUROPEENNES :**

A Tauriac comme ailleurs, les élections européennes n'ont pas déplacé les foules. 353 votants se sont déplacés jusqu'au bureau de vote, dimanche 7 juin, sur les 1050 électeurs inscrits sur les listes. Pourtant, tous pouvaient voter à cette occasion, les ressortissants européens comme les autres. 19 votants se sont abstenus de se prononcer en votant blanc ou nul.

24 listes étaient proposées au vote, parmi lesquelles 14 seulement ont récolté des suffrages de Tauriacais.

Palmarès des listes qui ont obtenu plus de 30 votes :

- UMP - Baudis - 61 votes
- PS - Arif - 52 votes
- Europe Ecologie - Bové - 49 votes
- FN - Aliot - 38 votes
- CNPT/MPF - Puyjalon - 31 votes
- NPA - Martin - 31 votes.

Maison des services au public

8 au Mas
33 710 Bourg
05 57 94 06 80
05 57 94 06 14
www.bourg-en-gironde.fr

**CIBER-CHAPELLE DE LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC DE BOURG SUR GIRONDE :**

La chapelle désaffectée de la CDC de Bourg a été **entièrement rénovée** pour abriter le **point d'accès à internet** du canton. Ce lieu sera **prochainement inauguré** et recevra très prochainement les personnes qui souhaitent utiliser internet. La chapelle abritera également un **pôle de mémoire locale**. Un fond de documents historiques mult média sera progressivement collecté et conservé pour être mis à la disposition des visiteurs.

Ce lieu qui a failli tomber en ruines peut entamer une nouvelle vie résolument tournée vers l'avenir et la connaissance.

**THÉÂTRE : LES CHANTIERS DE BLAYE PROPOSENT UN SPECTACLE À TAURIAC.**

Inédit dans notre commune, les chantiers de Blaye (festival de théâtre), délocalisent un de leurs spectacles à Tauriac. **Lundi 24 août, à 19h**, vous pourrez voir, sur le parvis de l'église, une farce contemporaine d'H. Bonnithon : "**Vu d'la haut**", par la compagnie Apsaras. Ce spectacle d'1h10' met en scène 5 comédiens pour **une farce en prise directe avec la réalité sociale de notre époque**. Vous pouvez réserver votre place à l'office de tourisme de Bourg, 12 € (tarif réduit 10 €).

D'autres spectacles sont également proposés dans des communes voisines. Par ailleurs, les chantiers de Blaye proposent **plusieurs spectacles sur les îles de l'Estuaire** et **des croisières spectacles** sur le fleuve. Une pièce inspirée de la vie en Haute Gironde, jouée par des comédiens et des habitants sera également présentée. Pour tout renseignement et pour consulter la totalité du programme : www.chantiersdeblaye-estuaire.com.

**CANICULE ... ATTENTION !**

Voilà plusieurs années qu'elle s'était fait oublier, mais attention, nous sommes dans la période à risque. Si vous avez dans votre entourage des personnes fragiles (bébé, personne âgée, malade...) pensez à leur rappeler régulièrement de boire de l'eau tout au long de la journée lorsque le thermomètre monte. **Il ne faut pas attendre d'avoir soif pour se désaltérer.** Vous lutterez ainsi efficacement contre le mal de tête et les risques de déshydratation.

**NAISSANCES :**

Chacun leur tour ils ont montré le bout de leur nez ... c'était

le 8 mai 2009 pour Mathis, Enzo
LETOURNEAU-VERDIER

le 10 mai 2009 pour Lucas **SIMON**

le 17 mai 2009 pour Léo, Yannick,
Raymond **MARSAULT-
RAMBEAUD**

le 5 juillet 2009 pour Léocadie, Blanche,
Alix **FOURCROY**

**DÉCÈS :**

M. Serge **PAQU** nous a quittés le 9 mai
2009

M. Jean-Pierre **SAUVATRE** nous a
quittés le 22 juin 2009

**MARIAGES :**

Le 11 juillet 2009,
M. Bruno **LACHAISE** et Mlle
Ghislane **EL HYANI** se sont mariés à la
mairie de Tauriac.

**NOUVEAUX ARRIVANTS :**
Bienvenue aux familles

Orne,
Soulard,
Lacluque et Roy,
Marsault et Rambeaud,
Rault,
Tallet,
Roy

Nouvellement installées ou
réinstallées sur notre
commune.

NUMÉROS UTILES**Mairie de Tauriac :**

2, rue des écoles
Tel : 05 57 68 43 33
Fax : 05 57 68 36 01

mairiedetauriac2@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h-12h15 et 13h15-16h15
mercredi matin : 10h-12h
samedi matin : 9h-12h

Elus et Permanences :

Catherine **SAEZ** Maire
Mardi de 13h30 à 16h et
sur rendez-vous

Chantal **DUPOUY**
Adjoint à l'action sociale
Mardi 13h30-16h ou
rendez-vous

Jean-Michel **ROBERT**
Adjoint aux bâtiments
mardi matin et jeudi matin

Sur rendez-vous :
Philippe **LAVILLE**
Adjoint à la voirie
Cécile **CAVIGNAC**
Adjoint à la communication

Déchetterie

St Gervais ouvert du Lundi
au vendredi : 9h-12h et 14h-
17h45 | fermeture : les
dimanches et jours fériés.

AGENDA :**Vendredi 17
juillet :**

à partir de 11h, sur le site
naturel du Moron à Prignac,
journée d'animations
sportives et culturelles
coordonnée par CAP 33.

**Jeudi 23 juillet, de 9h
à 12h :**

Rencontre entre les
assistantes maternelles
organisée par le RAM à la
salle des associations contre
la salle des fêtes.

**Du 31 juillet au 3
août :**

Fête à
Tauriac

**Lundi 24 août à 19h :**

"Vu d'là haut", pièce de
théâtre contemporain sur le
parvis de l'église.

**Samedi 29 août et 5
septembre de 14h à
17h:**

Permanence de la chasse,
salle des associations pour
retirer les permis de chasse.

Vendredi 4 septembre :

Repas de quartier

URGENCES :

Gendarmerie.....17 Pompiers.....18 Samu.....15

Hôpitaux : Blaye 05 57 33 40 14

CHU Bordeaux 05 56 79 56 79 Libourne 05 57 55 34 34

Centre anti poison de Bordeaux 05 56 96 40 80

Drogue info service 113 Pharmacie de garde05 57 43 55 18

EDF dépannage 0810 333 033 GDF dépannage 0810 433 033

France télécom dépannage....10 13S

SIAEPA (eau) 05 57 68 22 36

GRIPPE A (H1N1)

**DES GESTES SIMPLES
POUR LIMITER LES RISQUES
DE TRANSMISSION**

 **LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

 **UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER
POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,**
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS

 **EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELÉZ VOTRE MEDECIN TRAJANT
OU LE 15**

POUR TOUTE INFORMATION
0 825 302 302
www.pandemie-grippale.gouv.fr

